

Couvent franciscain Sainte-Claire de l'Île Marguerite

Auteur principal

de CEVINS Marie-Madeleine

Rédaction

Terminée

1) Identifiants et bref historique du couvent

Numéro (Cartes)

187

Géoréférencement

POINT (19.046667 47.525278)

Ordre

OFM

Province mendicante en 1500

Hongrie

Provinces mendiante entre 1220 et 1550

Province mendicante entre 1250 et 1500

Province mendiante

Hongrie

Pays entre 1220 et 1550

Pays entre 1250 et 1500

Pays entre 1250 et 1550

Royaume de Hongrie

Pays actuel

Hongrie

Localité actuelle

Budapest - Margitsziget

Localité en hongrois

Budapest - Margitsziget, Nyúlsziget

Localité en latin médiéval

Insula Leporum, Insula Beate Virginis

Type de localité

Village

Présence d'un autre couvent mendiant

Oui

Sociographie de la localité

[Frère\(s\) mendiant\(s\)](#)

Début d'intervalle année de fondation

[1266](#)

Fin d'intervalle année de fondation

[1270](#)

Début d'intervalle année de fermeture

[1526](#)

Fin d'intervalle année de fermeture

[1541](#)

Précisions dates de fondation et de fermeture

En 1266 (avant 1270), Démétrius, du clan de Nánabeszter (*Demetrius filius Bezter*), lègue son serf Thomas, avec son fils aîné, à son frère le comte-ispan André à condition pour celui-ci d'affecter le produit de leur revente à l'édification de l'église franciscaine alors en construction sur l'île aux Lièvres :

tali condicione, quod ad opus ecclesie fratrum minorum in Insula det
eroundem valorem.

< NAGY *et alii* (éd.), *Hazai okmánytár* VIII, p. 121-122 n°97

Fondateur

[Béla IV et Étienne V, rois de Hongrie](#)

Sociographie du fondateur

[Roi ou prince](#)

Sceau

Sceau du couvent mentionné sur une charte du 6 août 1288, en sus du sceau du ministre de la province de Hongrie :

et sigillo conventus nostri de Insula duximus sigillandam.

< FEJÉR (éd.), VII/2, p. 369

Résumé

1266-1270 Fondation du couvent Sainte-Claire (canonisée en 1255) sur l'île aux Lièvres", terre royale, par le roi Béla IV et son fils et co-roi Étienne V (*per illustres reges Ungarie fundatores*, selon la charte de 1278)

1276-1288 L'ensemble de l'île "aux Lièvres", terre royale, ayant été cédé par le roi Ladislas IV (le 24 août 1276) aux moniales dominicaines, à l'exception du terrain et du jardin des couvents franciscain et prémontré présents sur l'île, cela entraîna un conflit avec le couvent franciscain Sainte-Claire, qui s'acheva par un accord entre le ministre provincial et le provincial dominicain de Hongrie, confirmé par le pape, sur les limites du couvent (*super terminis ecclesie et claustris nostri*) puis un second accord en 1288

1308 Réunion du chapitre de la province de Hongrie dans ce couvent

1444 Après le transfert à l'Observance des couvents franciscains de Buda et de Pest, c'est, avec celui d'Óbuda, le seul couvent franciscain conventuel de Buda et de ses environs

1526-1529 Destructures causées par les campagnes turques

1541 Destruction totale

Bibliographie générale

KARÁCSONYI János, *Szent Ferencz rendjének története Magyarországon 1711-ig*, Budapest, 1922-1924, t. I, p. 200-202

ROMHÁNYI Beatrix, *Kolostorok és társaskáptalanok a középkori Magyarországon*, Budapest, 2000, p. 16

KÓSA Eugenius, *Antiquarii provinciae sanctae Mariae in Hungaria ordinis Minorum a.p.n. Francisci strictioris observantiae collectanea 1206-1774* [inédit], p. 35-36

Aspects économiques

Vestiges archéologiques :

FEUERNÉ-TÓTH Rózsa, *Margitsziget*, Budapest, 1955

Sources

Sources imprimées :

FEJÉR György (éd.), *Codex diplomaticus Hungariae ecclesiasticus ac civilis*, Buda, 1829-1844, t. VII/2, p. 367-369 (= 2^e accord avec les Dominicains délimitant le périmètre du couvent, 6 août 1288)

NAGY Imre, PÁUR Iván, RÁTH Károly, VÉGHELY Dezső (éd.), *Hazai okmánytár. Codex diplomaticus patrius*, Győr-Budapest, 1865-1891,

- t. I, p. 379-380 n°246 (= testament de Jean Nagy, 8 octobre 1495)
- t. VIII (Budapest, 1891), n°97 p. 121-123 (= testament double de Démétrius, sans date, des années 1266 à 1270 selon KARÁCSONYI, I p. 152 ou 1270-1278 selon la notice des Archives Nationales Hongroises)

SZABÓ Károly (éd.), *Székely oklevéltár*, t. 1, Kolozsvár, 1872, p. 33-34 n°24 (= demande de sépulture de Blaise de Kézd dans son testament, dressé par le procureur des moniales dominicaines de l'Île Marguerite, 24 juillet 1311)

Sources manuscrites :

Magyar Nemzeti Levéltár [Archives Nationales Hongroises], Országos Levéltár (Budapest)

- MNL DL 1001 (= 1^{er} accord entre le ministre de la province franciscaine de Hongrie et le prieur dominicain de Hongrie pour définir le périmètre du couvent, 3 mai 1278)
- MNL DL 30356 (= testament de Démétrius, v. 1270)

5) Biens et revenus fonciers (stables) du couvent

Biens et revenus fonciers

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Terrain du couvent

Année de première mention

1278

Année de dernière mention

1288

Lien ou rapport de possession

L'accord de 1288 entre supérieurs dominicains et franciscains définit le terrain sur lequel le couvent Sainte-Claire a été construit comme une

possession du couvent depuis sa fondation.

*... accepimus pro bono pacis terram seu aream a muro navis ecclesie nostra ex parte septentrionali pro loco praedicationis et coemeterij in spatio **triginta septem** cannarum, ita quod quelibet canna continet quatuor brachia usualia sive ulnas de monte Budensi ; ex parte vero australi similiter aream praedictae ecclesie mensurando, cum **terra quam habebamus a prima fundatione nostri loci** de Insula, et postmodum **possedimus** ex donatione regie largitatis, pro claustro exteriori et interiori ac pro aliis edificiis construendis, necnon pro orto habemus **quadraginta** cannas et **unam**, cannis ad brachia seu ulnas, ut prius computatis,*

< FEJÉR (éd.), VII/2, p. 368

Distance par rapport au couvent

attenant

Bien foncier : Provenance

Dotation initiale

Evolution dans le temps

Terrain, assez exigu (1 *canna* = 1,64 m) mentionné dans les deux accords de 1278 et 1288 entre supérieurs franciscains et dominicains.

Le terrain qu'utilisaient les frères en 1278 était manifestement plus étendu que celui qui avait été concédé à l'origine au couvent et délimité en 1276, au moment de la donation de l'île aux Dominicaines. Pour se justifier, les frères invoquèrent les besoins de la pastorale (*pro predicatione et coemeterii*) et de leur alimentation (*pro orto*).

Mais les supérieurs dominicains leur contestèrent cet usage. Les Franciscains firent alors appel au pape, qui ordonna une enquête. Celle-ci fut interrompue

par l'intervention du ministre provincial Adrien, qui obtint un premier arrangement à l'amiable en 1278. En vertu de ce premier accord, les frères avaient l'usage de 33 *cannae* au nord du mur du couvent, 28 au sud, 1 à l'est et 1 à l'ouest.

Mais de nouveaux conflits éclatèrent. Ils conduisirent à un nouvel accord, qui prit cette fois pour point de repère la nef de l'église. Selon l'accord de 1288, le terrain dont les frères avaient l'usage s'étendait de part et d'autre de la nef, sur une distance de 37 "cannes" au nord, 41 au sud, et l'ancienne route servant toujours de limite à l'est. Aucune construction attenante à la clôture du couvent n'était autorisée.

< MNL DL 1001 ; FEJÉR (éd.), VII/2, p. 368

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Vergers

Année de première mention

1278

Année de dernière mention

1288

Lien ou rapport de possession

Le périmètre entourant le couvent est défini *pro orto* "et autres nécessités" dans la charte du 3 mai 1278.

< MNL DL 1001

La terre ou aire (*terra seu area*) indiquée en 1288 comme appartenant au couvent depuis sa fondation comprenait entre autres un verger, le tout mesurant 41 *cannae* au sud de la nef de l'église (voir extrait cité à propos du

bien précédent).

< FEJÉR (éd.), VII/2, p. 368

Distance par rapport au couvent

attenant

Bien foncier : Provenance

Dotation initiale

8) Cadre de vie des frères : bâtiments et équipements

Eglises conventuelles

Eglise conventuelle

Période de construction

1266-1270

Etat général

Ruines encore visibles.

Nefs - Choeurs - Plans



Nef à un seul vaisseau ; chevet plat [\(photo\)](#)

47,9 m de long x 14,2 m de large

< ROMHÁNYI, p. 16 ; FEUERNE-TÓTH, *Margitsziget*

Richesses ornementales



[Source](#)

Observations phase de construction

En 1266, noble Démétrius, du clan de Nánabeszter, légua son serf nommé Thomas et habitant à Nána (comitat d'Esztergom), avec son fils aîné, au comte-ispán André à condition pour celui-ci d'affecter le produit de leur revente à la construction de l'église franciscaine alors en construction sur l'île aux Lièvres.

< KARÁCSONYI I, p. 200 ; *Hazai okmánytár*, VIII, p. 121

Cimetière : Première mention

[1278](#)

Cimetière : Observations et évolution

Le cimetière du couvent Sainte-Claire est mentionné dans l'accord avec les Dominicains délimitant l'aire du couvent en 1278 :

pro loco cimiterii, predicationis, orti et aliorum necessariorum extra murum donatis

< MNL DL 1001

Il apparaît également dans l'accord de 1288, qui précise qu'il se situe du côté nord de la nef et s'étend sur 37 "cannes" :

accepimus pro bono pacis terram seu aream a muro navis ecclesie nostre ex parte septentrionali pro loco predicationis et coemeterii in spatio triginta septem cannarum, ita quod quelibet canna continet quatuor brachia usualia sive ulnas de monte Budensi.

FEJÉR (éd.), VII/2, p. 368

9) Economie du salut

Testaments

Testament

Année

1270

Qualité de l'année

av.

Testateur

Démétrius, fils de Bezter, de Berki

Sociographie du testateur

Noble(s) de niveau intermédiaire ou inférieur

Legs

prix de la vente d'un serf et de son fils

Service spirituel attendu

Participation à la liturgie funèbre

Détail

En 1266 (avant 1270), Démétrius, du clan de Nánabeszter (*Demetrius filius Bezter*), dresse son testament devant les Frères mineurs d'un couvent non précisé.

Il indique d'abord qu'il veut être enseveli chez les Frères Mineurs du couvent Saint-Jean de Buda (...).

Il lègue son serf Thomas, avec son fils aîné, à son frère le comte-ispan André à condition pour celui-ci d'affecter le produit de leur revente à l'édification de l'église du couvent franciscain alors en construction sur l'île aux Lièvres :

Item quendam servum meum Thomam nomine <...> tali
condicione, quadam terra mea nomine Nana existentem, qui habet
duos filios, quorum minorem dimitto liberum, eundem Thomam
cum filio suo maiore lego eidem comiti Andree, tali
condicione, quod ad opus ecclesie fratrum minorum in Insula det
eorumdem valorem.

< NAGY et alii (éd.), *Hazai okmánytár* VIII, p. 121-122 n°97

Testament

Année

1311

Testateur

Blaise de Kézd, noble de Transylvanie

Sociographie du testateur

Noble(s) de niveau intermédiaire ou inférieur

Legs

1 cheval

Service spirituel attendu

Enterrement au couvent sans l'habit

Détail

Blaise fils d'Olcs de Kézd (*comes Blasius filius Olcij de Kizdy*), un noble de Transylvanie, sur la route de son retour en Transylvanie, était tombé gravement malade à Ócsa. Il avait exprimé le vœu d'être enseveli dans le cimetière de l'église (des moniales dominicaines) Sainte-Marie de l'Île Marguerite, église à laquelle il léguait son cheval et une ceinture d'argent. Mais il légua aussi (2^e clause du testament) un cheval à l'église Sainte-Claire :

Item ecclesie beate Clare, in qua fratres minores Deo famulantur,
legavit unum equum.

Il fait également d'autres dons, à l'église d'Ócsa, domaine que possédaient les moniales dominicaines de l'île, et à ses proches.

< SZABÓ (éd.), I, p. 33-34 n°24

Testament

Année

1495

Testateur

Jean Nagy de Gesztely

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

3 florins

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Dans son testament dressé le 8 octobre 1495 (*die Jovis ante festum divi Dionisii martiris*), Jean "le Grand" (en hongrois : Nagy) (*Johannes magnus*) – que I. Nagy identifie dans son édition comme étant "de Liptó et Gesztely" à l'aide d'un autre document, une sentence judiciaire de 1499 (p. 380-393 n°247, *Johannes Nagh, civis* possédant une maison à Pest) – lègue 3 florins au couvent Sainte-Claire pour que les frères, ainsi que les membres de quatre autres couvents à qui il lègue la même somme, disent une trentaine (= 30 messes) pour le salut de son âme après son décès (*pro tricesima dicenda*) :

Preterea ad quinque claustra puta ad claustrum divi Petri in Pesth fundatum et ad claustrum Sancti Johannis Bude habitum, ad Sanctum Franciscum Veteri Bude, ad ecclesiam dive Marie que vocatur Alba ecclesia et **ad Sanctam Claram in Insula Leporum** lego cuilibet singulatim tres florenos pro tricesima dicenda.

Il prévoit aussi d'autres dons, à des proches et à des établissements ecclésiastiques, ainsi qu'à son "père spirituel" (*patri meo spiritualii*), un chapelain séculier nommé Martin.

< NAGY et alii (éd.), *Hazai okmánytár*, I, p. 379 n°246 ("1496") ; manuscrit original non identifié